

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

#### **PS43 - CASQUE ANTI-BRUIT HV EXTREME**



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 352-1 (SNR 36dB)

ANSI S3.19 (NRR 30dB) (1974)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

**2754/1246/159/07/21/0594**

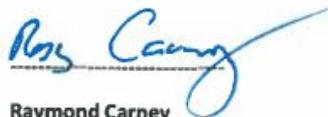
Publié par : ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, Châtelleraut, 86100, France (2754)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur le contrôle interne de la production plus des contrôles supervisés du produit à intervalles aléatoires (module C2), comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié ::

**ALIENOR CERTIFICATION**

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 01-Aug-2023